



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

DEMANDE

formulée par Mme Helma KUHN-THEIS, membre du Conseil Parlementaire Interrégional, adressée aux Exécutifs des régions membres, conformément à l'art. 13 du Règlement Intérieur du CPI, du 13 juin 1986

objet: La Construction Européenne et sa concrétisation à l'école

Créer l'Europe des citoyens, tel est notre but déclaré. Or, ce but ne a poursuit pas uniquement à partir de la Table de conférence. Il faut faire un travail de sensibilisation permanent auprès des citoyens, hommes et femmes. L'élément clé consistera à ancrer l'idéal européen dans la tête et le coeur des enfants et leur faire sentir le rapport avec leur vie de tous les jours.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes aux Exécutifs des différentes régions membres:

1. Sous quelle forme aborde-t-on "l'Europe unie" et "la Grande Région Sarre-Lor-Lux-Wallonie-Rhénanie-Palatinat" dans l'enseignement?
2. Envisage-t-on de modifier ou de compléter les programmes d'enseignement? Veuillez détailler votre réponse!
3. Quels sont les outils, les médias et autre matériel d'information dont on dispose ou que l'on prévoit d'instaurer pour les thèmes précités?
4. Quelle est la place accordée aux thèmes européens dans la formation des enseignants?
5. Existe-t-il ou prévoit-on des mesures supplémentaires visant à développer l'idée de l'Europe à l'école?

Saarebruck, le 17 juin 2000